

PROTECTION DES EAUX DOUCES

par P. MORIZE

Ingénieur principal des Eaux et Forêts

L'exploitation des eaux douces remonte à l'origine de l'humanité. Et aujourd'hui la pêche a encore les faveurs d'un grand nombre de nos concitoyens. Ils y trouvent une occasion de reprendre contact avec la Nature sous une forme qui évoque les instincts et les sensations de leurs lointains ancêtres.

Le réseau hydrographique du Finistère est exceptionnellement serré et très régulier. Les rivières sont nombreuses, mais courtes ; leur débit moyen est modéré, mais très variable et sous la dépendance des précipitations atmosphériques. On peut estimer leur longueur totale à 6 000 kilomètres environ. Les lacs et les étangs couvrent une superficie de 6 à 700 hectares, y compris le lac de retenue du mont Saint-Michel dont la surface peut atteindre près de 500 hectares.

En 1956, 14 949 pêcheurs ont payé la taxe piscicole dans le Finistère. Chaque année la valeur du poisson capturé dépasse 30 millions de francs.

Le Saumon remonte nos fleuves côtiers pour y frayer : l'Aulne, l'Elorn et l'Ellé lui doivent une réputation particulière. C'est le Finistère qui, de tous les départements français, compte le plus de pêcheurs de saumons. Dans les bonnes années, il s'en prend 2 à 3 000. A ce chiffre il faudrait ajouter les captures des inscrits maritimes et celles des braconniers.

La Truite commune fréquente tous les cours d'eau ainsi que certains lacs. La Truite arc-en-ciel qu'on a autrefois tenté d'introduire s'est révélée moins intéressante et on n'a pas poursuivi les déversements d'alevins.

Le Chabot, le Véron, la Loche et l'Anguille se rencontrent partout.

Dans les étangs et le canal de Nantes à Brest vivent le Brochet, la Brème, le Gardon, le Rotengle, la Carpe, la Perche et la Tanche.

La Vandoise, abondante dans le canal et dans le cours inférieur des rivières, constitue un obstacle pour le développement de la Truite.

Dans la partie moyenne de presque tous les cours d'eau et en particulier dans l'Ellé on pêche le Goujon.

Dans les eaux saumâtres on trouve le Mulet, la Lamproie et le Flet. Au printemps on prend des Aloses dans le cours inférieur de l'Aulne.

Le Black-Bass se maintient dans quelques étangs.

Ce sont surtout les deux premières espèces : Saumon et Truite qui sont recherchées. La pêche finistérienne est une pêche sportive ; il n'y a pas de pêcheurs professionnels à proprement parler.

Le poisson doit trouver dans l'eau où il vit non seulement sa nourriture, animale ou végétale, mais encore des conditions favorables à son existence : température, teneur en oxygène, pureté, espace vital, cachettes, matériaux pour y déposer ses œufs. Chaque rivière, chaque ruisseau, chaque étang est un milieu naturel qui, s'il est en équilibre normal, aura un peuplement constant. Et comme en général les poissons ont une grande capacité de reproduction, ce peuplement devrait avoir un accroissement annuel que l'on devrait pouvoir récolter sans aucun dommage. La pêche exercée rationnellement se justifie donc techniquement.

Malheureusement cet équilibre normal n'est pas toujours atteint et l'économie piscicole de nos eaux douces est trop souvent perturbée par de nombreuses causes.

Celles-ci sont de deux sortes. Les unes sont naturelles : sécheresse, crues, changements de température, maladies, ennemis, etc. D'autres sont dues au fait de l'homme et ce sont ces dernières qui sont de beaucoup les plus néfastes.

Le nombre des pêcheurs s'accroît constamment. On utilise des engins de plus en plus meurtriers. Les moyens de transport permettent de se rendre partout. Le développement du tourisme a donné dans les hôtels un débouché plus étendu à l'industrie du braconnage, qui s'exerce en particulier au préjudice du saumon, facile à rassembler par des manœuvres de vannes au pied des barrages où il se fait prendre aisément.

Les industriels rejettent, sans aucune épuration, à quelques exceptions près, leurs eaux résiduaires dans les cours d'eau qui deviennent de véritables égouts d'où toute vie est exclue.

Les papeteries, la poudrerie de Pont-de-Buis, quelques clos d'équarrissage et quelques carrières causent ainsi de graves pollutions. Mais le développement des fabriques de conserves de légumes est beaucoup plus inquiétant. Ces usines travaillent en été à une époque où la baisse des eaux, la chaleur et la diminution de l'oxygène dissous incommode déjà le poisson. Leurs effluents très chargés en matières organiques, toujours très insuffisamment filtrés ou décantés, provoquent l'asphyxie de tous les êtres vivants par colmatage et par fermentation, et d'une année à l'autre les rivières ne s'épurent pas : elles sont mortes.

Enfin, dans le Finistère, la force hydraulique est très employée par les moulins, les usines hydro-électriques et autres. Tous les cours d'eau sont parsemés de barrages. Ceux-ci, à partir d'une certaine hauteur, sont des obstacles à la libre circulation des poissons et empêchent les espèces migratrices de remonter sur leurs frayères naturelles, donc compromettent leur reproduction. De petites usines travaillent aussi par éclusees et ces manœuvres amènent souvent de graves perturbations dans le débit des rivières, d'autant plus qu'elles se font en période de basses eaux.

Il est indispensable de protéger nos eaux douces si on ne veut pas les voir se dépeupler à brève échéance. Ce qui importe avant tout est d'assurer aux poissons des conditions d'existence normales dans chaque rivière et dans chaque étang.

Malgré leur intérêt économique national certain, la pêche et la pisciculture ne peuvent toujours primer les nécessités industrielles. Mais on peut et on doit envisager les moyens de neutraliser les effets nocifs de ces entreprises. Les pollutions sont bien interdites par la loi et peuvent être sanctionnées, mais le caractère non intentionnel du préjudice qui en résulte incline le plus souvent les tribunaux à la plus grande indulgence. C'est donc plutôt sur la compréhension et la bonne volonté des industriels qu'il faut compter. Ils doivent épurer leurs eaux avant de les rejeter. Le problème de la pollution est tout d'abord d'ordre technique et les solutions seront d'autant plus aisées à trouver que ce problème sera étudié dans le cadre local.

Il convient en outre d'assurer, pour les poissons migrateurs, et en particulier pour le Saumon, une continuité artificielle du réseau hydrographique depuis l'embouchure des fleuves jusqu'aux zones de frayères. On y parvient grâce aux échelles ou passes établies dans les barrages et qui sont parfaitement efficaces lorsqu'elles sont bien conçues. Leur emplacement et surtout celui de leur pied doit être particulièrement étudié, car il faut que le poisson le trouve naturellement. Dans le Finistère plusieurs échelles ont été construites, mais il reste encore à réaliser quelques projets et on se heurte parfois à l'hostilité des usiniers qui font valoir que le débit important qui s'écoulera par la passe échappera ainsi aux turbines génératrices de kilowatts. On peut cependant remédier à cet inconvénient en ouvrant la passe seulement pendant des heures creuses.

Il est incontestable que si nos rivières retrouvaient la pureté de leurs eaux et si le poisson n'y était pas gêné dans sa reproduction, le nombre des pêcheurs pourrait encore augmenter sans être une source de diminution du cheptel halieutique. Car on peut assurer que si nos cours d'eau étaient en équilibre normal, la pêche ne prélèverait qu'une partie de l'accroissement du peuplement. Il faut en effet rappeler que la réglementation de la pêche, telle qu'elle existe dans le Finistère, si elle était scrupuleusement respectée par tous, assurerait une protection très suffisante. Les associations de pêche et de pisciculture font

chaque année un très sérieux effort de repeuplement pour maintenir sur leurs lots ou y réinstaller après appauvrissement ou anéantissement les espèces les moins prolifiques, telle que la Truite. Pour le Saumon, malheureusement, il y a presque impossibilité actuellement de se procurer des œufs ou des alevins. Pendant la dernière campagne, il a été déversé 33 600 truitelles et 235 000 alevins de Truite commune ; 1 700 000 œufs ont été déposés directement dans les cours d'eau, 4 300 brochetons ont été mis dans le canal et dans le lac du Huelgoat. La dépense entraînée par ces repeuplements s'est élevée à 3 millions de francs. La presque totalité des alevins de Truite a été fournie par l'établissement domanial de pisciculture de Carnoët près de Quimperlé.

La pêche fluviale constitue pour notre département un élément social de première importance puisque 7 % environ de la population masculine s'y adonne et il faudrait y ajouter le grand nombre des enfants qu'elle attire. Et même sans tenir aucun compte de son intérêt économique, est-il alors possible de méconnaître la valeur de cette richesse naturelle que constituent nos eaux douces et sur laquelle seul l'égoïsme ou l'incompréhension de quelques-uns fait peser une menace ?

LA PROTECTION DES OISEAUX EN BRETAGNE

On pourrait croire que l'Oiseau, créature mobile par excellence, possède plus que toute autre la faculté de s'adapter aux modifications du milieu ; en réalité il n'en est rien, sauf pour quelques rares espèces anthropophiles (*Marinets, Choucas, Pie, Corneille, Moineau...*)

Nous avons vu à quel point les oiseaux étaient tributaires du maintien de leurs biotopes — surtout les plus sauvages d'entre eux, les oiseaux d'eau et de haute mer — et combien il importait de leur réserver des territoires suffisamment nombreux et vastes si nous ne voulions pas les voir définitivement fuir vers des régions plus hospitalières.

Cette hospitalité, c'est chez nous qu'ils doivent la trouver, et cette suite de petits articles a précisément pour but de souligner les richesses ornithologiques d'un certain nombre d'endroits dont la mise en réserve pourrait s'effectuer sans trop de difficultés dans un proche avenir.

Sans doute d'autres lieux mériteraient protection, mais les ornithologues sont loin d'avoir tout découvert en Bretagne, et en attendant l'établissement de notre inventaire, il nous a paru utile d'attirer l'attention sur ces paradis ornithologiques dont certains sont déjà gravement menacés.

Nous ne parlerons pas ici de la précieuse avifaune de l'île d'Ouessant dont il a été maintes fois question dans cette revue, ni du problème des nichoirs déjà traité par le Dr L. Marsille (1).

LA COTE NORD DU CAP-SIZUN ET LES ÉTANGS DE LA BAIE D'AUDIERNE

par M. H. JULIEN

Sur quelques kilomètres du rivage sud de la baie de Douarnenez se reproduisent environ 600 couples d'*Alcides* — principalement des *Guillemots*, mais aussi un nombre important de *Petits Pingouins* et quelques *Macareux* —, une centaine de couples de *Mouettes tridactyles*, deux cents paires de *Cormorans huppés*, des milliers de *Goélands argentés*, quelques dizaines de *bruns* et quelques *marins*, une vingtaine de couples de *Craves à bec rouge* et diverses autres espèces intéressantes.

Nous avons dit, dans l'article sur la Protection de la Nature (Page 4 et 5) les dangers qui menacent cet extraordinaire musée vivant, aussi c'est à la

(1) « Penn ar Bed », nouvelle série, n° 3, pages 28 à 32.